

Distr.  
GENERALE

A/AC.109/1142  
29 mars 1993  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE SPECIAL CHARGE D'ETUDIER LA  
SITUATION EN CE QUI CONCERNE  
L'APPLICATION DE LA DECLARATION  
SUR L'OCTROI DE L'INDEPENDANCE  
AUX PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX

ILES VIERGES BRITANNIQUES

Document de travail établi par le Secrétariat

TABLE DES MATIERES

|  | <u>Paragrapbes</u> | <u>Page</u> |
|--|--------------------|-------------|
| I. GENERALITES . . . . .                               | 1 - 5              | 3           |
| II. EVOLUTION CONSTITUTIONNELLE ET POLITIQUE . . . . . | 6 - 45             | 3           |
| A. Constitution . . . . .                              | 6 - 12             | 3           |
| B. Evolution constitutionnelle . . . . .               | 13 - 15            | 4           |
| C. Partis politiques et élections . . . . .            | 16 - 17            | 5           |
| D. Statut futur du territoire . . . . .                | 18 - 34            | 5           |
| E. Relations extérieures . . . . .                     | 35 - 41            | 10          |
| F. Fonction publique . . . . .                         | 42 - 45            | 12          |
| III. SITUATION ECONOMIQUE . . . . .                    | 46 - 81            | 13          |
| A. Généralités . . . . .                               | 46 - 49            | 13          |
| B. Finances publiques . . . . .                        | 50 - 54            | 14          |
| C. Aménagement du territoire et bâtiment . . . . .     | 55 - 58            | 15          |
| D. Agriculture, élevage et pêcheries . . . . .         | 59 - 61            | 16          |

TABLE DES MATIERES (suite)

|  | <u>Paragraphe</u> s | <u>Page</u> |
|--|---------------------|-------------|
| E. Développement industriel et industries extractives . . . . .  | 62 - 64             | 17          |
| F. Communications et autres services de base . . .   | 65 - 69             | 17          |
| G. Sociétés internationales et finances . . . . .  | 70 - 73             | 19          |
| H. Tourisme et activités connexes . . . . .  | 74 - 77             | 20          |
| I. Assistance fournie par les institutions spécialisées et d'autres organismes des Nations Unies . . . . . | 78 - 79             | 21          |
| J. Endettement extérieur et commerce . . . . .   | 80 - 81             | 22          |
| IV. SITUATION SOCIALE . . . . .  | 82 - 92             | 22          |
| A. Main-d'oeuvre . . . . .   | 82 - 85             | 22          |
| B. Santé publique . . . . .  | 86 - 89             | 22          |
| C. Prévention du crime et drogues . . . . .  | 90 - 92             | 23          |
| V. ENSEIGNEMENT . . . . .  | 93 - 94             | 24          |

ILES VIERGES BRITANNIQUES<sup>1</sup>

## I. GENERALITES

1. Les îles Vierges britanniques sont composées d'une trentaine d'îles et d'îlots, dont 16 sont habités. Elles couvrent une superficie totale de 153 kilomètres carrés et se trouvent à 96 kilomètres à l'est de Porto Rico et à 225 kilomètres au nord-ouest de Saint-Kitts-et-Nevis, à proximité immédiate des îles Vierges américaines. Les principales îles sont Tortola (54 kilomètres carrés, la plus étendue de l'archipel), Anegada (38 kilomètres carrés), Virgin Gorda (21 kilomètres carrés) et Jost Van Dyke (9 kilomètres carrés). Peter Island et Cooper Island sont surtout des centres de villégiature. Le principal aéroport se trouve sur Beef Island. La capitale, Road Town, est située sur Tortola.

2. Le climat est subtropical et tempéré par les alizés. La température moyenne se situe entre 20 et 28 °C en hiver et entre 26 et 31 °C en été. Les précipitations annuelles moyennes sont de 1 270 millimètres.

3. D'après le dernier recensement, effectué en 1991, la population totale du territoire était de 17 733 habitants (contre 12 034 en 1980, soit une augmentation de 47,4 %) dont 16 749 résidents et 984 non-résidents. La population se répartissait comme suit entre les quatre îles principales : Tortola : 13 568 habitants, Virgin Gorda : 2 495 habitants, Anegada : 156 habitants, et Jost Van Dyke : 141 habitants. Les plus forts taux d'accroissement de la population, dus principalement à l'afflux de travailleurs migrants, ont été enregistrés à Virgin Gorda (76,7 %) et à Tortola (48,8 %). La population a diminué sur l'île d'Anegada, passant de 164 habitants en 1980 à 156 en 1991, et le nombre de personnes vivant sur des yachts a diminué de 50 % (pour plus de précisions, voir A/AC.109/1100, par. 3 à 6).

4. Etant donné les liens spéciaux qui existent entre le territoire et les îles Vierges américaines, les résidents du territoire n'ont pas besoin de visa lorsqu'ils se rendent dans ces îles. Mais à cause de cet arrangement, le territoire a continué d'avoir des problèmes dus à la présence d'immigrants illégaux. En juin 1992, 10 femmes et 5 hommes de divers pays des Caraïbes et d'Amérique latine ont été appréhendés par les autorités locales. Dix autres personnes (9 hommes et une femme) ont été appréhendées en août 1992 et ont par la suite été renvoyées dans leur pays d'origine<sup>2</sup>.

5. En 1992, 71 personnes au total ont été naturalisées et sont devenues ainsi ressortissantes des territoires dépendants britanniques (îles Vierges britanniques), en application de la loi de 1981 sur la nationalité britannique<sup>3</sup>.

## II. EVOLUTION CONSTITUTIONNELLE ET POLITIQUE

A. Constitution

6. L'administration du territoire est régie par le Virgin Islands Constitution Order de 1976, entré en vigueur en 1977 et modifié en 1979 et en 1982. Le gouvernement est constitué par le Gouverneur, nommé par la Reine, un Conseil exécutif et un Conseil législatif.

7. Le Gouverneur, M. Peter A. Penfold, est responsable de la défense, de la sécurité intérieure, des affaires étrangères, de la fonction publique et de l'administration de la justice, et prend des décisions en consultation avec le Ministre principal. Il est investi des pouvoirs législatifs réservés nécessaires à l'exercice de ses responsabilités particulières mais, en dehors de celles-ci, il est tenu de suivre l'avis du Conseil exécutif. La Constitution prévoit également un poste de gouverneur adjoint.

8. Le Conseil exécutif est composé du Gouverneur, qui en assure la présidence, du Ministre principal, de trois autres ministres et du Procureur général, qui en est membre de droit.

9. Le Conseil législatif est composé d'un président, choisi en dehors du Conseil, d'un membre de droit (le Procureur général), et de neuf membres élus au scrutin uninominal et renouvelés tous les quatre ans. Le Gouverneur nomme ministre principal celui des membres élus du Conseil législatif qui obtiendra le plus vraisemblablement la majorité au sein de cet organe. Il nomme les autres ministres sur recommandation du Ministre principal. Les ministres peuvent se voir confier les responsabilités dans tous les secteurs de l'administration, sauf ceux qui sont du seul ressort du Gouverneur. La Constitution prévoit la nomination d'un ministre principal adjoint et d'un chef de l'opposition.

#### Pouvoir judiciaire

10. Les îles Vierges britanniques appliquent le droit du Royaume-Uni (common law) et la législation promulguée localement. La justice est rendue par un tribunal des référés (Court of Summary Jurisdiction), un tribunal d'instance (Magistrate Court), un tribunal pour mineurs (Juvenile Court), et, dans certains cas précis, par la Cour suprême des Caraïbes orientales (Eastern Caribbean Supreme Court), qui comprend une haute cour de justice et une cour d'appel. Il existe un juge assesseur résident dont la compétence s'étend également à Anguilla.

11. Il a été signalé qu'en application du Judicial Committee Amendment Act de 1985, Sa Majesté en Conseil avait nommé en octobre 1992 le Président de la Cour suprême des Caraïbes orientales membre du Primary Council. Le même mois, une ressortissante du territoire, Mme Dancia Penn, a été nommée Attorney General (Procureur général) puis s'est rendue à Londres du 28 novembre au 10 décembre 1992, où elle a rencontré des représentants du Parlement britannique, du Ministère des affaires étrangères et des affaires du Commonwealth, du Trésor et des tribunaux de la Couronne, ainsi que de la Banque d'Angleterre<sup>4</sup>.

12. D'après des articles parus dans la presse, un juge invité de la Cour suprême et l'Attorney General ont souligné que le territoire avait besoin d'un palais de justice et d'installations carcérales. Le tribunal siège actuellement dans la salle du Conseil législatif<sup>4</sup>.

#### B. Evolution constitutionnelle

13. Le 23 novembre 1992, lors d'une séance solennelle du Conseil législatif marquant le vingt-cinquième anniversaire du gouvernement ministériel dans les îles Vierges britanniques, le Ministre principal et Ministre des finances,

M. H. Lavity Stoutt, après avoir évoqué les principales réalisations du territoire et les grands problèmes auxquels celui-ci se heurtait, a présenté un projet de résolution demandant le réexamen de la Constitution qui, a-t-il dit, appelait certaines modifications. Il a souligné qu'un tel examen ne déboucherait pas automatiquement sur l'indépendance ou la pleine autonomie interne, et a rappelé une résolution adoptée par le Conseil législatif en 1976 qui stipulait que si la question de l'indépendance ou de l'autonomie interne se posait, c'était au peuple qu'il appartiendrait de trancher. Le Président du Conseil législatif a également souligné que cette motion ne revenait pas nécessairement à préconiser l'indépendance, et a fait remarquer qu'il y avait de nombreuses façons de procéder à une révision constitutionnelle<sup>5</sup>.

14. Le Conseil législatif a adopté la résolution dont il était saisi à la même séance après que le Ministre principal adjoint et d'autres ministres du gouvernement y eurent souscrit dans leurs déclarations respectives. Cette résolution demandait que l'on procède à une révision de la Constitution des îles Vierges britanniques pour permettre aux habitants du territoire de plus largement participer à l'action en faveur d'un progrès constant et d'un bon gouvernement<sup>5</sup>.

15. En février 1993, le Ministre principal a annoncé que le Sous-Secrétaire d'Etat du Ministère des affaires étrangères et des affaires du Commonwealth avait accepté, en principe, la demande du territoire concernant une révision de sa constitution. A cet égard, M. Walter Wallace, ancien Gouverneur du territoire et consultant spécial auprès du Ministère des affaires étrangères et des affaires du Commonwealth, s'est rendu dans le territoire et a eu des entretiens avec le Gouverneur, des membres du gouvernement territorial et des membres de l'opposition<sup>6</sup>.

### C. Partis politiques et élections

16. Lors des élections générales organisées en 1990 dans le territoire, le parti au pouvoir, le Virgin Islands Party (VIP), dirigé par M. Lavity Stoutt, Ministre principal, a remporté six des neuf sièges à pourvoir par élections. La participation électorale a été de 70 %. Selon certaines allégations, le vote par procuration, qui était introduit pour la première fois, aurait été entaché d'irrégularités. Pour plus de précisions, voir le document de travail établi par le Secrétariat (A/AC.109/1060, par. 18 à 20).

17. En application des amendements à la loi électorale de 1977 qui, entre autres, permettent aux électeurs de s'inscrire à tout moment sur les listes électorales, prévoient la désignation d'un fonctionnaire chargé de superviser les élections et la création d'un bureau électoral permanent, on a périodiquement rappelé aux électeurs qu'ils pouvaient s'inscrire à tout moment sur les listes électorales et aiguillé ce public vers les bureaux électoraux répartis dans tout le territoire.

### D. Statut futur du territoire

#### 1. Position du gouvernement du territoire

18. On trouvera des renseignements concernant la position du gouvernement du territoire au sujet du statut futur du territoire dans les précédents documents

de travail établis par le Secrétariat de l'ONU. En bref, la politique du parti VIP au pouvoir, consiste à maintenir les relations actuelles avec le Royaume-Uni tout en s'efforçant d'obtenir une plus grande autonomie en matière d'affaires régionales. (Voir A/AC.109/1160, par. 21 à 23).

19. Au cours de la période considérée, le territoire a célébré le vingt-cinquième anniversaire du gouvernement ministériel. On a en outre assisté à un remaniement important de la politique du Royaume-Uni à l'égard de ses territoires dépendants des Caraïbes et concernant la gestion de ces territoires. Après avoir procédé à cette révision, la Puissance administrante a publié en août 1992 une déclaration (reproduite intégralement au paragraphe 14 du document A/AC.109/1137), qui a suscité un grand intérêt et des discussions parmi le grand public. On trouvera ci-après un résumé des principaux faits nouveaux en la matière.

20. Le 28 octobre 1992 le Ministre principal a informé le Conseil législatif que son gouvernement était fermement opposé à la décision de la Puissance administrante de créer un conseil ministériel de gestion des territoires non autonomes des Caraïbes, sans que les territoires intéressés y soient représentés ou aient leur mot à dire. Tout en reconnaissant que cette décision comportait certains aspects positifs, qui pourraient être discutés "à l'amiable", il a souligné que le gouvernement du territoire ne se laisserait pas dicter sa conduite. Il a affirmé qu'il rendrait publiques les conclusions de l'étude afin de recueillir l'avis de la population, et selon la réaction de celle-ci, il était probable qu'il y aurait un débat au Conseil législatif et que l'on demanderait la tenue d'une conférence constitutionnelle sur ce sujet. A ce propos, le gouvernement a fait paraître le 2 novembre 1992 un communiqué de presse donnant des précisions sur l'étude<sup>7</sup>.

21. Une réunion publique a été tenue sur l'île de Tortola le 2 décembre 1992 pour examiner le document susmentionné. Dans sa déclaration, le Ministre principal a insisté sur le fait que le gouvernement du territoire n'avait pas été consulté sur cette étude. Il a noté, comme plusieurs autres participants, que depuis un certain temps, le Royaume-Uni avait tendance à promulguer, sans consultation, des décrets sur les territoires non autonomes, dont le plus important était la décision d'abolir la peine capitale, prise en 1989. M. Cecil B. Romney, chef de l'opposition et ancien Ministre principal, a estimé que la décision de créer le Conseil ministériel était motivée par le désir du Royaume-Uni de contrôler davantage le secteur financier, afin de le réserver à des investisseurs britanniques privilégiés. Il a déclaré qu'il fallait aborder la question de l'évolution politique du territoire et que ce dernier devait commencer à réfléchir à son statut définitif.

22. De nombreux participants ont dit qu'ils ne comprenaient pas bien les résultats de l'étude et le rôle de la Puissance administrante dans le territoire. D'autres ont exprimé leur mécontentement devant le refus de cette dernière de consulter la population du territoire et devant l'exclusion de représentants locaux au Conseil de gestion. Selon un homme d'affaires local qui a participé à cette réunion-débat, le Royaume-Uni n'était intéressé que par le maintien du statu quo, des changements positifs ne se produisaient dans les territoires que quand il y avait un gouvernement progressiste au pouvoir au Royaume-Uni<sup>8</sup>.

23. Par ailleurs, il a été signalé que le Ministre principal avait eu des entretiens avec des représentants du Royaume-Uni, dont le Sous-Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères et aux affaires du Commonwealth, en juillet 1992 et le Secrétaire économique au Trésor, en novembre 1992, sur la question de l'examen de la politique et de la gestion. De même, avant l'ouverture de la vingt et unième Réunion des chefs de l'Autorité de l'Organisation des Etats des Caraïbes orientales (OECO), tenue en novembre 1992 à Montserrat, les Ministres principaux d'Anguilla, des îles Vierges britanniques, de Montserrat et des îles Turques et Caïques se sont réunis en vue de trouver une position commune au sujet de cette étude faite par le Gouvernement britannique. Ont également assisté à cette réunion le Haut Commissaire britannique pour la Barbade et les Caraïbes orientales, le Gouverneur de Montserrat et un haut fonctionnaire de la British Development Division aux Caraïbes. Le même mois, dans une déclaration faite devant la cinquième Conférence Europe/Caraïbes tenue à Curaçao (Antilles néerlandaises), le Ministre principal a dit que les territoires non autonomes des Caraïbes avaient besoin d'établir des instances où les Ministres principaux puissent débattre des problèmes communs<sup>9</sup>.

24. Selon des articles parus dans la presse à la fin de janvier 1993, le Ministre principal du territoire a participé à une réunion des gouverneurs et des ministres principaux tenue à la Barbade, pour discuter de l'étude susmentionnée. A l'issue de cette réunion, le Ministre principal a déclaré qu'il était toujours aussi mécontent de l'examen de la politique et de la gestion. Si la réunion avait permis aux représentants des territoires non autonomes et du Ministère des affaires étrangères et des affaires du Commonwealth de tirer certaines questions au clair, beaucoup de propositions lui paraissaient encore inacceptables. Il était particulièrement mécontent de la décision de faire des gouverneurs les intermédiaires entre le Groupe ministériel des territoires non autonomes (précédemment appelé Conseil de gestion) et les territoires eux-mêmes. En tant que Ministre principal, il estimait que c'était à lui, et non au Gouverneur, qu'il appartenait de parler au nom de la population des îles Vierges britanniques. Il s'est félicité que des excuses aient été présentées, lors de la réunion, à propos de l'absence de consultation<sup>10</sup>.

25. En dépit des assurances qu'il avait reçues du Ministre du Royaume-Uni, le Ministre principal n'était pas convaincu que la création du Groupe ministériel n'aboutirait pas à des atteintes à la Constitution. La réunion n'avait pas été concluante et il demanderait qu'une autre réunion se tienne à Londres, à un niveau plus élevé, pour examiner plus avant les questions qui le préoccupaient (voir également par. 32 et 33)<sup>10</sup>.

26. La question du statut futur a également été soulevée dans le cadre des manifestations organisées pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire du gouvernement ministériel du territoire. Mme Pearl Varlac, ressortissante du territoire et professeur de pédagogie à l'Université des îles Vierges, qui a prononcé le discours liminaire à la cérémonie, a souligné qu'il fallait informer les habitants du territoire des options politiques qui s'offrent à eux, afin que leurs choix soient fondés sur des données objectives plutôt que sur des émotions. Evoquant la Charte des Nations Unies et les résolutions concernant les petits Etats et la Décennie internationale de l'élimination du colonialisme, elle a mis le Gouvernement britannique au défi d'aider la population du

territoire en assurant dûment la diffusion d'informations objectives. Dans un simulacre de débat du Conseil législatif, organisé dans le cadre des manifestations sur la question de l'indépendance, les élèves du secondaire se sont prononcés nettement en faveur de l'indépendance du territoire<sup>11</sup>.

27. Le 18 février 1993, le gouvernement du territoire a fait la déclaration suivante<sup>12</sup> :

"A la suite de l'examen de la politique suivie à l'égard des territoires non autonomes et de la gestion de ces territoires auquel a procédé récemment le Ministère des affaires étrangères et des affaires du Commonwealth, il a été annoncé que le premier chef du secrétariat régional des territoires non autonomes serait M. Richard Kinchen. Agé de 45 ans, M. Kinchen est membre du Service diplomatique de Sa Majesté. Il occupe actuellement les fonctions de conseiller (questions financières) à la Mission du Royaume-Uni auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York. Il est prévu qu'il prendra ses nouvelles fonctions à Bridgetown (Barbade) en avril 1993.

En outre, le Ministère des affaires étrangères et des affaires du Commonwealth a informé le Gouverneur que M. Alan Penrith était nommé au nouveau poste de Secrétaire administratif au cabinet du Gouverneur. Sa tâche consistera à assurer pour le Gouverneur et le Gouverneur adjoint la liaison avec les services du Ministère des affaires étrangères et des affaires du Commonwealth à Londres et partout dans le monde pour les questions telles que les conventions et traités internationaux, et à faciliter l'accès à un financement du Royaume-Uni, autre que l'aide au développement, pour certains secteurs tels que la sécurité, la protection de l'environnement et les programmes de lutte contre la drogue. Ce poste n'a pas de statut constitutionnel.

Agé de 34 ans, M. Penrith est actuellement détaché à la British High Commission à Ottawa. Il est prévu qu'il arrivera dans le territoire avec sa famille en 1993."

## 2. Position de la Puissance administrante

28. Au cours de la période considérée, le Royaume-Uni a procédé à un examen de la politique et de la gestion de ses territoires dépendants des Caraïbes, à la suite duquel il a publié une déclaration dont on trouvera le texte intégral au paragraphe 14 du document A/AC.109/1137. En résumé, le Gouvernement du Royaume-Uni a annoncé sa décision de créer un conseil de gestion (rebaptisé Groupe ministériel chargé des territoires non autonomes) ayant son siège à Londres, pour harmoniser les intérêts et les activités des départements du Gouvernement britannique chargés des territoires non autonomes des Caraïbes, et un secrétariat régional, ayant son siège à la Barbade, qui serait chargé d'appliquer les décisions du Groupe et de lui faire rapport à ce sujet.

29. Selon des articles de presse publiés en septembre, un ministre britannique, M. Mark Lennox-Boyd, a visité Anguilla, les îles Vierges britanniques, Montserrat et les îles Turques et Caïques du 25 au 31 juillet 1992, et a eu des

entretiens avec les ministres principaux et les membres du Gouvernement sur les arrangements administratifs et les domaines de réforme, en particulier au sujet des modalités de prise de décisions<sup>13</sup>.

30. Selon les mêmes articles, la visite de M. Lennox-Boyd a également porté sur la question d'un bon gouvernement et sur la protection des intérêts et de la réputation internationale des territoires non autonomes du Royaume-Uni dans les Caraïbes. Une assistance a été offerte pour adapter la législation et la réglementation économique, compte tenu des récents scandales financiers ou liés à la drogue, dans lesquels étaient impliqués des responsables politiques et des hauts fonctionnaires des territoires. La décision de fournir davantage de ressources et de formuler une approche coordonnée s'imposait avec d'autant plus d'urgence étant donné la vigueur du secteur financier off shore de certains territoires non autonomes et les risques de blanchiment de l'argent lié au trafic de drogue<sup>14</sup>.

31. Plusieurs représentants du Gouvernement du Royaume-Uni qui se sont rendus dans le territoire ont défendu l'examen de la politique et de la gestion et les décisions connexes. Au cours d'une conférence de presse tenue lors d'une de ces visites en novembre 1992, M. Anthony Nelson, membre du Parlement britannique et Secrétaire économique au trésor au Ministère des affaires extérieures et des affaires du Commonwealth, répondant aux critiques locales, a dit que son gouvernement était résolu à mieux à mieux coordonner la gestion et le développement des territoires non autonomes. M. Nelson ne pensait pas que des consultations avec les populations des territoires fussent une condition préalable à la création du Conseil. Si le Conseil devait être à l'écoute des vœux émanant des territoires non autonomes, il ne s'agissait pas d'un conseil de ministres gérant le territoire de façon autonome. Un conseil de gestion avait été établi pour coordonner plus efficacement l'appui substantiel, allant de la défense à l'assistance économique, que le Royaume-Uni fournissait déjà à ses territoires dépendants. Le rôle du Conseil était appelé à évoluer. M. Nelson espérait que le Conseil tiendrait compte des opinions locales et ne subirait pas l'influence de groupes de pression en faveur de projets particuliers<sup>14</sup>.

32. Lors d'une conférence de presse en janvier 1993, à la suite des réunions tenues à la Barbade un peu plus tôt ce même mois par les gouverneurs et les ministres principaux, d'une part, et les ambassadeurs, les hauts commissaires et les gouverneurs, d'autre part, le Gouverneur des îles Vierges britanniques a déclaré aux journalistes que le fait que les gouverneurs servent d'intermédiaires entre les territoires et le nouveau Groupe ministériel ne représentait pas un changement de politique. Il n'y avait pas de changement dans le rôle du Gouverneur qui avait toujours transmis les messages officiels du territoire à Londres<sup>10</sup>.

33. Le Gouverneur a ajouté que tous les ministres principaux avaient remercié M. Lennox-Boyd d'avoir répondu si rapidement à leurs préoccupations. Il a fait observer que grâce à la constitution du Groupe ministériel, des spécialistes couvrant une plus vaste gamme de domaines seraient chargés par Londres de s'attaquer aux problèmes toujours plus nombreux auxquels les territoires non autonomes devaient faire face. Auparavant, le Ministère des affaires étrangères et des affaires du Commonwealth, qui était le seul organe chargé des

territoires, ne pouvait mettre de tels spécialistes à leur disposition. Le Gouverneur a dit qu'il rencontrerait le Ministre principal pour examiner avec lui ses préoccupations<sup>15</sup>.

### 3. Mesures prises par l'Assemblée générale

34. Le 25 novembre 1992, l'Assemblée générale a adopté la résolution 47/27 s'appliquant à 10 territoires non autonomes et dont une section est consacrée expressément au territoire des îles Vierges britanniques (résolution 47/27B, sect. IV). Dans cette résolution, l'Assemblée a engagé de nouveau la Puissance administrante à faciliter l'admission du territoire à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en qualité de membre associé, ainsi que sa participation aux travaux d'autres organismes régionaux et internationaux; elle a demandé à la Puissance administrante de fournir au territoire l'aide nécessaire pour atténuer les conséquences néfastes du cyclone Hugo et de faciliter l'apport au territoire d'une aide et de fonds supplémentaires par les organismes internationaux et les institutions spécialisées, et s'est félicitée des efforts déployés par le gouvernement du territoire pour améliorer la qualité de la main-d'oeuvre et pour satisfaire les besoins du secteur public en main-d'oeuvre qualifiée grâce à son plan de développement de l'enseignement. L'Assemblée a demandé au Programmes des Nations Unies pour le développement (PNUD) de continuer à fournir une assistance technique aux îles Vierges britanniques, en tenant compte de leur vulnérabilité aux facteurs économiques externes et de la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée dans le territoire; elle a noté avec satisfaction que le Fonds des Nations Unies pour l'enfance envisage de poursuivre son programme quinquennal multi-insulaire visant à améliorer la qualité de l'enseignement, des services de santé et des services sociaux dans le territoire. L'Assemblée a noté avec satisfaction les mesures prises par le gouvernement du territoire pour lutter contre le trafic des drogues et le blanchiment de l'argent, et prie instamment la Puissance administrante de continuer à aider le territoire dans les efforts qu'il mène dans ce sens. Elle a prié instamment les institutions financières régionales et internationales, ainsi que les institutions spécialisées et les autres organismes des Nations Unies, d'aider le Gouvernement des îles Vierges britanniques à définir ses besoins à moyen et à long terme et d'accroître leur contribution au plein relèvement du territoire.

### E. Relations extérieures

35. Les îles Vierges britanniques sont membre associé de l'Organisation internationale du Travail (OIT), de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et des organes subsidiaires de celle-ci, notamment le Comité de développement et de coopération des Caraïbes. Le territoire est aussi représenté aux réunions du Groupe des Caraïbes pour la coopération en matière de développement économique, que parraine la Banque mondiale. Le territoire a fait savoir qu'il souhaitait devenir membre de la FAO. Le Ministre principal a représenté le territoire à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui s'est tenue à Rio de Janeiro (Brésil) en juin 1992.

36. Le territoire est membre associé de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et de l'Organisation des Etats des Caraïbes orientales (OECO) et participe aux activités de ces organisations et de leurs institutions associées, comme la Banque de développement des Caraïbes (BDC) et l'Université des Indes occidentales. Le Ministre principal adjoint a représenté le territoire à la treizième Conférence des chefs de gouvernement de la CARICOM, qui s'est tenue à Port of Spain du 29 juin au 2 juillet 1992<sup>15</sup>. Le Ministre principal a représenté le territoire à la 21e réunion des chefs de l'Autorité de l'OECO, qui s'est tenue à Montserrat en novembre 1992. Le Ministre de l'éducation, de la santé et des affaires sociales a participé à une réunion extraordinaire du Conseil de l'Université des Indes occidentales qui s'est tenue à la Jamaïque en janvier 1993. En mars 1992, le territoire est devenu membre associé de l'Association des Caraïbes des organisations nationales de télécommunication, qui a son siège à la Trinité-et-Tobago.

37. Au cours de la période considérée, les îles Vierges britanniques ont continué de participer directement à des conférences et programmes régionaux et internationaux organisés par les gouvernements, les organisations internationales et les institutions multilatérales. C'est ainsi que le Ministre principal a participé à la cinquième Conférence Europe/Caraïbes tenue à Curaçao (Antilles néerlandaises) en novembre 1992, où il a prononcé une allocution sur les territoires non autonomes et la Communauté européenne<sup>9</sup>. Le Gouverneur et le Ministre principal ont participé le 12 janvier 1993, à la Barbade à une réunion extraordinaire spéciale des gouverneurs et des ministres principaux. Alors qu'il se trouvait à la Barbade, le Gouverneur a également participé à une conférence pour les gouverneurs, les hauts commissaires et les ambassadeurs du Royaume-Uni dans la région. A l'issue de ces réunions, les gouverneurs d'Anguilla et des îles Vierges britanniques devaient se rendre dans les Antilles néerlandaises, sur l'invitation du Gouvernement néerlandais, pour débattre des questions relatives à l'ordre public<sup>16</sup>. Le Gouverneur adjoint a participé à une réunion de travail sur l'administration publique dans les Caraïbes qui s'est tenue à Port of Spain du 7 au 10 décembre 1992. Le Ministre de la santé, de l'éducation et des affaires sociales s'est rendu au Canada et au Royaume-Uni en mars 1992. En juin 1992, une délégation de parlementaires du territoire, composée du Ministre de la santé, de l'éducation et des affaires sociales, du Président du Conseil législatif et du chef de l'opposition, s'est rendue en Australie, en Malaisie et au Royaume-Uni. En octobre, une autre délégation, composée du Président et du greffier adjoint du Conseil législatif, a participé à la trente-huitième Conférence parlementaire du Commonwealth aux Bahamas. Le Commissaire de police et le Commissaire adjoint ont participé à des conférences sur les questions de police qui se sont tenues à Londres et dans les Caraïbes en septembre et décembre 1992 respectivement<sup>17</sup>.

38. Le territoire a reçu la visite de représentants de haut niveau de la Puissance administrante, d'autres gouvernements ainsi que d'organisations régionales et internationales. Comme indiqué précédemment, le Sous-Secrétaire d'Etat parlementaire du Ministère des affaires étrangères et des affaires du Commonwealth, accompagné par des hauts fonctionnaires du Secrétariat d'Etat et de la British Development Division in the Caribbean, s'est rendu dans le territoire en juillet 1992. Un autre ministre du Gouvernement du Royaume-Uni, le Secrétaire économique au Trésor du Ministère des affaires étrangères et des affaires du Commonwealth, accompagné par des hauts fonctionnaires du Trésor, s'est rendu dans le territoire le 5 novembre, avant de participer à une réunion

du Groupe d'action financière internationale dans les Caraïbes, qui se tenait à la Jamaïque la semaine suivante. En janvier 1993, le Gouvernement du territoire a annoncé que S.A.R. le Prince Philip, Duc d'Edimbourg, ferait un voyage officiel dans le territoire le 18 mars 1993. Son Altesse Royale s'était rendue pour la dernière fois dans le territoire en 1977, où elle accompagnait Sa Majesté la Reine<sup>18</sup>.

39. Une délégation de la Communauté européenne, composée de cinq membres et dirigée par le Directeur général adjoint au développement, s'est rendue dans le territoire en février 1992 pour signer avec le Gouvernement un accord concernant un versement de 2,9 millions de dollars<sup>19</sup> au titre du régime découlant de la quatrième Convention de Lomé. Des hauts fonctionnaires de la Banque de développement des Caraïbes se sont rendus dans le territoire en mars 1992 pour inspecter les projets en cours financés par la Banque<sup>20</sup>.

40. Au cours de la période considérée, le territoire a accueilli plusieurs réunions d'étude et conférences, dont un séminaire de formation de deux semaines en février 1992, parrainé par le Social Security Board et auquel ont participé des hauts fonctionnaires de 13 pays anglophones de la région, ainsi que la neuvième Conférence des présidents des Caraïbes, des Amériques et de la région atlantique de l'Association parlementaire du Commonwealth en mai 1992. En octobre 1992, le gouvernement du territoire a annoncé que le Royaume-Uni organiserait dans le territoire, en 1993, une conférence des agents des douanes des Caraïbes, d'Amérique centrale, du Canada, du Royaume-Uni et des Etats-Unis<sup>21</sup>.

41. La vingtième Journée annuelle d'amitié entre les îles Vierges britanniques et les îles Vierges américaines a été célébrée à Saint-Thomas (îles Vierges américaines) le 3 octobre 1992. Dans l'allocution qu'il a prononcée à cette occasion, le Ministre principal s'est félicité de la relance de la Conférence inter-îles Vierges depuis 1990 et de la coopération mutuellement avantageuse qui s'était instaurée entre les deux territoires dans de nombreux domaines : planification préalable aux catastrophes, lutte contre le trafic de drogues et affaires maritimes. La quatrième réunion de la Conférence inter-îles Vierges s'est tenue dans le territoire au début de 1992<sup>22</sup>.

#### F. Fonction publique

42. En 1992, 1 203 fonctionnaires occupaient des postes permanents dans le secteur public. A la suite d'une restructuration de la fonction publique, deux nouveaux départements ont été créés, l'un dénommé Inspection des services financiers et l'autre né de la scission de l'ancien ministère de la santé, de l'éducation et des affaires sociales en un ministère de la santé et des affaires sociales et un ministère de l'éducation et de la culture. Aucun changement n'est intervenu dans la répartition des portefeuilles ministériels.

43. En présentant le budget de 1992 au Conseil législatif le 27 février 1992, M. Ralph T. O'Neal, Ministre principal par intérim et Ministre des finances, a souligné l'importance que le gouvernement du territoire accordait à l'éducation; il s'agissait en particulier de retenir dans le territoire et d'y attirer les meilleurs éléments pour que le secteur public puisse fonctionner avec l'efficacité voulue dans un environnement en pleine mutation toujours plus complexe. Le gouvernement avait fait établir une classification des postes de

la fonction publique visant à assurer la plus grande concordance possible avec le secteur privé. La Division de la formation de la fonction publique organiserait une série de stages de formation en cours d'emploi à l'intention des fonctionnaires de toutes classes. Par ailleurs, des fonctionnaires ont assisté à plusieurs conférences et journées d'étude à l'étranger, notamment au Canada, dans les Caraïbes et au Royaume-Uni. Il a été rapporté, en décembre 1992, que le Fonds du Commonwealth pour la coopération technique avait envoyé dans le territoire un spécialiste de la gestion du secteur public pour y participer à l'établissement de la classification<sup>23</sup>.

44. Au cours de la période considérée, la nomination de plusieurs hauts fonctionnaires a été annoncée. En octobre 1992, une ressortissante du territoire, Mme Dancia Penn, a été nommée Attorney general; le même mois, un autre ressortissant, M. Vernon Malone, a été nommé préfet de police (Commissioner of Police). En décembre 1992, M. Daniel Olsan, ressortissant du Royaume-Uni, a été nommé préfet de police adjoint. Le même mois, 11 nouvelles recrues ont été engagées dans la police territoriale, ce qui en porte les effectifs à 132. A la cérémonie d'engagement, le Gouverneur a annoncé qu'une étude visant à déterminer comment améliorer les relations entre la police et le public serait entreprise, sur la recommandation de M. Lionel Grundy, Inspecteur général de la police des territoires non autonomes. Il avait été rapporté précédemment que M. Grundy s'était rendu sur place pour procéder à une évaluation des forces de police à la suite d'une série d'attentats contre des postes de police et d'une augmentation de la criminalité. Il avait constaté, entre autres choses, que la police ne bénéficiait pas du soutien de la collectivité<sup>24</sup>.

#### Autres faits nouveaux

45. Il n'y a pas d'installations militaires dans les îles Vierges britanniques, mais les navires de guerre du Royaume-Uni et des Etats-Unis continuent d'y faire escale. Le gouvernement du territoire a indiqué qu'au cours de la période considérée, les bâtiments suivants étaient passés par le territoire ou devaient le faire : HMS Cardiff escorté par un navire ravitailleur (juillet 1992), HMS Alacrity (janvier 1993) et HMS Birmingham (février 1993)<sup>25</sup>.

### III. SITUATION ECONOMIQUE

#### A. Généralités

46. L'économie des îles Vierges britanniques repose essentiellement sur le tourisme, le secteur bancaire, l'immobilier, le bâtiment et les services publics. L'agriculture et l'industrie manufacturière continuent de ne jouer qu'un rôle secondaire. La Banque de développement des Caraïbes indique que la croissance économique s'est ralentie en 1991 en raison d'une baisse de la consommation des ménages et de l'investissement privé, due à un resserrement du crédit par les banques commerciales. Autre facteur de ralentissement : les médiocres résultats du secteur touristique. Le produit intérieur brut (PIB) en termes réels n'a augmenté que de 2 % en 1991, contre 8,5 % en 1990, et ce bien que les dépenses publiques aient été exceptionnellement élevées. En 1990, le revenu par habitant était estimé à 9 946 dollars des Etats-Unis.

47. En présentant le budget de 1992, le Ministre principal par intérim et Ministre des finances a fait observer que ce budget était présenté à un moment où l'économie mondiale languissait, où l'économie locale était affaiblie mais encore robuste et où les apports de fonds à des conditions de faveur diminuaient progressivement. Dans la même allocution, le Ministre principal par intérim avait déjà informé le Conseil législatif que, grâce à 14 années de gestion prudente, le territoire était parvenu à gagner progressivement son autonomie budgétaire vis-à-vis du Royaume-Uni, même s'il restait, presque exclusivement tributaire de sources extérieures de financement pour ses programmes d'équipement. La Puissance administrante avait informé le territoire que toute assistance financière cesserait après l'allocation d'un montant de 3 millions de livres sterling pour l'exercice biennal 1990-1992, ce qui, a-t-il assuré, n'excluait cependant pas la possibilité d'une aide ponctuelle dans certains domaines connaissant un déficit de développement.

48. En janvier 1993, le Gouverneur a déclaré que le Royaume-Uni suspendrait son assistance financière en raison de l'importance du revenu par habitant dans le territoire. Il a indiqué que l'accès du territoire à d'autres sources de financement serait amélioré grâce à la création du nouveau groupe ministériel des territoires non autonomes, qui serait chargé de coordonner l'allocation de l'assistance financière provenant de l'Overseas Development Administration, ainsi que d'autres sources de financement. Le Gouverneur a ajouté que des fonds continueraient probablement à être alloués aux activités de coopération technique<sup>14</sup>.

49. Le représentant du PNUD, prenant la parole devant la Quatrième Commission, le 19 octobre 1992, a déclaré que les îles Vierges britanniques étaient l'un des trois territoires des Caraïbes qui deviendraient, pensait-on, contributeurs nets au cours du prochain cycle de programmation (1992-1996). Ces territoires continueraient néanmoins à recevoir de l'aide par l'intermédiaire d'autres programmes du PNUD (voir également par. 78 et 79)<sup>26</sup>.

## B. Finances publiques

50. Le 1er avril 1992, le Conseil législatif a approuvé le projet de budget pour 1992. Les recettes ordinaires étaient estimées à environ 54,5 millions de dollars des Etats-Unis (les prévisions révisées pour 1991 s'élevaient à 50,8 millions de dollars). Les recettes fiscales représentaient 26,3 millions de dollars tandis que les recettes non fiscales (licences, loyers et investissements, ainsi que redevances sur la vente de pièces de monnaie) étaient estimées à 15,9 millions de dollars et les autres recettes non fiscales (y compris les services publics) à 12,2 millions de dollars. Selon les estimations, les dépenses ordinaires pour 1992 s'élevaient à 48 millions de dollars. L'excédent budgétaire, estimé à 6,5 millions de dollars, serait consacré à financer le programme d'équipement pour l'exercice 1992.

51. En 1992, les dépenses se sont réparties comme suit : services financés par le Fonds consolidé 9,1 % (8,3 % en 1991); Ministère de la communication et des travaux publics 19,5 % (19 % en 1991); Ministère de l'éducation et de la culture 17,8 %; Ministère de la santé, de l'éducation et des affaires sociales 16 % (en 1991, la part allouée au Ministère de la santé et des affaires sociales

était de 35,4 %); Cabinet du Ministre principal/Ministère des finances 17,5 % (17,8 % en 1991); départements non ministériels 14,8 % (14,1 % en 1991); Ministère des ressources naturelles et du travail 5,3 % (5,5 % en 1991).

52. En présentant le projet de budget susvisé, le Ministre principal par intérim a rappelé que le gouvernement du territoire tenait absolument à présenter un budget équilibré qui permette d'économiser suffisamment pour non seulement financer les investissements dont le pays avait grand besoin, mais aussi pour reconstituer les réserves du territoire, qui se situaient à 9,9 millions de dollars des Etats-Unis. Dans le même discours, le Ministre principal par intérim a fait observer que le territoire était en mesure d'assurer le service de sa dette actuelle et de sa dette à long terme. En 1992, les obligations à ce titre ont augmenté de 40 % par rapport à l'année précédente, passant de 921 700 dollars à 1,3 million de dollars (soit 2 % des prévisions de recettes). Les prêts consentis au territoire se sont élevés à 30 millions de dollars, dont 9,2 millions de dollars de prêts obtenus à des conditions assez favorables, le taux d'intérêt annuel ne dépassant pas 4 %.

53. Le Conseil législatif a approuvé un budget d'investissement de 27,6 millions de dollars des Etats-Unis qui se décomposait comme suit : budget ordinaire : 6,4 millions de dollars; recettes locales diverses : 2,6 millions de dollars; aide extérieure : 1,6 million de dollars; emprunts à l'extérieur : 6,9 millions de dollars et emprunts dans le territoire : 10 millions de dollars.

54. Au nom du Gouvernement, le Ministre principal par intérim a remercié les donateurs traditionnels du territoire, à savoir le Royaume-Uni essentiellement, la Communauté européenne, la BDC, le PNUD, le Fonds du Commonwealth pour la coopération technique, l'Agence canadienne de coopération pour le développement international, le Centre international de recherche pour le développement et l'Agency for International Development des Etats-Unis (USAID).

#### C. Aménagement du territoire et bâtiment

55. La BDC a indiqué qu'en 1991, l'activité s'était ralentie dans l'industrie du bâtiment, ce qui s'expliquait en partie par les nouvelles conditions de prêt restrictives imposées par les banques commerciales. Le ralentissement enregistré dans le secteur privé avait été partiellement compensé par une forte augmentation dans le secteur public. Les grands travaux publics exécutés au cours de l'année comprenaient la construction du complexe devant abriter l'Administration centrale et du bâtiment principal du Community College des îles Vierges britanniques, un projet de développement portuaire et plusieurs projets de construction de routes et d'adduction d'eau dans tout le territoire.

56. Dans son Bulletin économique trimestriel, le Service de planification du développement a fait savoir que 71 plans de construction d'un coût estimatif total de 185,4 millions de dollars des Etats-Unis ont été approuvés au cours du premier trimestre de 1992, dont 58 concernaient des logements (99,8 millions de dollars) et trois des locaux industriels (85,1 millions de dollars). Huit autres intéressaient le secteur commercial (177 000 dollars) et les deux derniers le secteur hôtelier (315 000 dollars).

57. Dans son discours de présentation du budget en février 1992, le Ministre principal par intérim a déclaré au Conseil législatif que la croissance enregistrée en 1991 avait été due pour l'essentiel au secteur du bâtiment. Il importait de noter que les projets de construction susmentionnés déterminaient la croissance du territoire et que l'effet d'entraînement des dépenses engagées se faisait sentir dans tous les secteurs de l'économie au moment même où ils en avaient particulièrement besoin.

58. Le Premier Ministre par intérim a aussi annoncé que le Gouvernement avait acquis des terrains pour y faire construire des logements et des locaux à usage commercial de façon à permettre aux ressortissants du territoire de participer effectivement au développement du pays.

#### D. Agriculture, élevage et pêcheries

59. Dans son rapport sur le territoire pour 1991, la BDC déclarait que les efforts visant à accroître le rendement de l'agriculture et de l'élevage s'étaient intensifiés. Dans le sous-secteur des cultures vivrières, de nouvelles installations de stockage de l'eau et d'irrigation avaient été mises en place et les agriculteurs avaient été formés aux divers aspects de la protection des sols et de l'eau. Le Gouvernement était venu en aide aux agriculteurs en adoptant des mesures de lutte phytosanitaire. Dans le sous-secteur de l'élevage, on s'était attaché à améliorer les races locales en important et en faisant reproduire des animaux de races réputées pour leur qualité, qui étaient distribués aux petits exploitants. La modernisation de l'industrie de l'élevage de volailles s'était poursuivie. Quant au sous-secteur des pêches, les prises de poisson étaient restées faibles en raison de l'inefficacité des réseaux de commercialisation et de distribution ainsi que de la médiocrité de la formation des pêcheurs et du matériel de pêche.

60. Au cours de la période considérée, les principaux faits suivants ont été relevés. En décembre 1992, le projet de plan de gestion des pêches a été présenté au Gouvernement. Ce projet, qui couvre une période de 10 ans, exposait brièvement la situation de l'industrie de la pêche et indiquait les objectifs de développement. En février 1993, le Ministre de l'agriculture a informé le Rotary Club que le Gouvernement du territoire avait modifié sa politique agricole et entendait passer de l'exploitation publique des terres et de l'agriculture de subsistance à des méthodes plus modernes. La distribution d'une exploitation à 32 agriculteurs, qui était en instance d'approbation, était prévue pour la fin du mois. Le Gouvernement avait pour objectifs d'accroître la production agricole et de réduire ainsi la facture des importations de denrées alimentaires. Un maximum de terres serait réservé à la production de légumes et à l'élevage, et des mesures seraient prises en priorité pour faire de l'agriculture une activité lucrative capable d'attirer les jeunes. Le Ministre de l'agriculture a indiqué que le Gouvernement s'efforçait de promouvoir l'exportation à Sainte-Lucie de moutons d'une race locale. Il était également prévu d'exporter d'autres animaux, en particulier des bovins, des chèvres et de la volaille. Il avait été signalé antérieurement qu'en 1993, la production d'oeufs serait probablement inférieure à celle de 1992 (24 800 douzaines d'oeufs)<sup>27</sup>.

61. Par ailleurs, il a été signalé que le Gouvernement évaluerait le projet touchant le récif corallien d'Anegada afin de déterminer s'il convenait de le rouvrir aux bateaux de pêche et de plaisance. Le récif avait été fermé en février 1991 dans le but d'en faire une aire de reproduction des espèces de poissons de récif les plus appréciées. Le projet, qui était financé par l'OECO, avait permis de recueillir des données sur la croissance du corail et les stocks de poisson sur lesquelles le Gouvernement fonderait son évaluation<sup>28</sup>. En décembre 1992, le Département de l'environnement et des pêcheries du territoire a annoncé qu'il effectuerait une étude sur les mammifères marins, dont les baleines à bosse, afin de recenser le nombre de ces animaux vivant occasionnellement dans les eaux du territoire et de répertorier les principales zones d'alimentation et de reproduction de manière à en assurer la protection dans l'avenir. Selon des articles parus dans la presse, de 38 à 48 baleines et de 6 à 8 baleineaux auraient été observés, la plupart entre janvier et février<sup>29</sup>.

#### E. Développement industriel et industries extractives

62. La BDC a signalé que la production manufacturière (rhum et vêtements) s'était légèrement infléchi en 1991, ce qui s'expliquait essentiellement par la stagnation de l'industrie touristique. Bien que la production manufacturière ait atteint son niveau le plus bas pendant le premier trimestre, elle avait commencé à se redresser vers la fin de l'année, ce qui montrait que les problèmes de trésorerie auxquels les entreprises s'étaient heurtées par suite de la diminution de la demande, tant intérieure qu'extérieure, allaient être surmontés.

63. Selon la BDC, malgré le ralentissement de l'activité industrielle en 1991, le Gouvernement avait continué à favoriser le développement d'industries performantes permettant de réduire les importations, notamment l'expansion des entreprises spécialisées dans le traitement des produits alimentaires (poisson et volaille) et la création de petites entreprises.

64. En avril 1992, le territoire a accueilli la réunion du Conseil d'administration du Service de promotion des investissements des Caraïbes orientales (Eastern Caribbean Investment Promotion Service). Cette réunion avait été précédée d'une réunion des directeurs exécutifs des sociétés de développement industriel des pays membres de l'OECO. Le Service de promotion des investissements des Caraïbes orientales, dont le siège est à Washington, a été créé par l'OECO avec l'aide de l'USAID dans le cadre d'un projet de promotion des investissements et de développement des exportations visant à encourager les relations commerciales et industrielles entre les pays de l'OECO et les Etats-Unis<sup>30</sup>. Le Ministre principal a dirigé la délégation du territoire à la cinquième Conférence Europe/Caraïbes, qui s'est tenue à Curaçao (Antilles néerlandaises) (voir par. 23); cette conférence était consacrée à l'étude des relations commerciales entre les Caraïbes et la Communauté européenne<sup>31</sup>.

#### F. Communications et autres services de base

65. Le développement des infrastructures matérielles du territoire est resté une priorité du Gouvernement. Le Ministre principal par intérim a rappelé, dans l'introduction de son projet de budget de 1992, que les projets d'équipement du

Gouvernement dans ce domaine s'étalaient sur une période de trois ans et prévoyaient :

- a) La construction d'une nouvelle aérogare;
- b) L'extension de la piste de l'aéroport;
- c) Des travaux d'adduction d'eau à Virgin Gorda et dans la baie de Sea Cows;
- d) La construction, à l'hôpital de Peebles, d'un pavillon psychiatrique et d'une morgue;
- e) La construction d'une nouvelle prison;
- f) La construction de centres de documentation dans certaines écoles primaires;
- g) Des travaux d'amélioration du réseau routier;
- h) La construction du lycée du territoire;
- i) La reconstruction des digues maritimes;
- j) La poursuite des travaux de revêtement routier entrepris à Anegada.

66. Dans son Bulletin économique industriel, le Service de planification du développement a indiqué que les projets suivants étaient en cours de réalisation au premier trimestre de 1992 : projet d'aménagement portuaire d'un montant de 16 millions de dollars des Etats-Unis, financé par la BDC et la Banque européenne d'investissement; achèvement de 39 % des travaux de construction du complexe destiné à l'administration centrale, dont le coût s'élève à 18,2 millions de dollars des Etats-Unis; projet d'incinérateur de déchets solides, d'un montant de 3,5 millions de dollars des Etats-Unis et financé par la Nova Scotia Bank (70 %) et le gouvernement du territoire (30 %). Les projets en cours d'élaboration ou de négociation portent sur la construction d'une bibliothèque au Community College des îles Vierges britanniques (1,8 million de dollars des Etats-Unis), d'un lycée (25 millions de dollars des Etats-Unis), d'une aérogare à Beef Island (10,5 millions de dollars des Etats-Unis), d'un pavillon psychiatrique, d'une morgue et d'installations médicales (3,5 millions de dollars des Etats-unis), et d'une prison (5,3 millions de dollars des Etats-Unis). La première phase de la construction de digues le long de l'autoroute Drakes, qui a coûté 3,8 millions de dollars des Etats-Unis, financés à 80 % par la BDC et à 20 % par le gouvernement du territoire, a été achevée.

67. En décembre 1992, pratiquement deux ans après que les appareils de la compagnie aérienne Air BVI eurent été immobilisés, une nouvelle compagnie aérienne, Atlantic Air, a assuré sa première liaison avec le territoire. Un porte-parole de la société britannique Atlantic Estates PLC, qui a repris les actifs de Air BVI en février 1992, a imputé ce retard aux procédures d'autorisation des autorités britanniques et américaines. Dans un premier temps, Atlantic Air proposera trois vols quotidiens entre San Juan et Tortola.

La desserte aérienne de Virgin Gorda devrait commencer à la mi-janvier 1993, juste à temps pour remplacer le vol que American Eagle, filiale d'American Airlines, a décidé de supprimer<sup>32</sup>.

68. Le territoire continue de recevoir les services de télécommunications de la société Cable and Wireless (West Indies), Limited. En décembre 1992, celle-ci a mis en service un système de télécommunications par câble sous-marin à fibre optique reliant le territoire à Porto Rico et aux îles Vierges américaines. Le système, qui a coûté 17 millions de dollars des Etats-unis, permet de transmettre simultanément 225 000 conversations téléphoniques. Selon un porte-parole de la société, ce système permettra d'utiliser les technologies de l'avenir et d'assurer des services sans augmenter les tarifs. Avec l'installation de ce système, les îles Vierges britanniques deviendront le centre de télécommunications pour les Caraïbes orientales<sup>33</sup>.

69. Le territoire a accueilli la treizième conférence annuelle de CARIBREST, association qui regroupe 32 administrations de télécommunications internationales des Caraïbes, d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud. Le principal point de l'ordre du jour a porté sur les modalités d'organisation, d'examen et d'application du programme de rétablissement des services de télécommunications après une catastrophe naturelle. La réunion s'est déroulée en juin 1992, au début de la saison des cyclones<sup>34</sup>.

#### G. Sociétés internationales et finances

70. Le secteur financier off shore du territoire a de nouveau enregistré une forte croissance en 1991, le nombre des sociétés internationales nouvellement immatriculées ayant atteint 14 894 dans les 11 premiers mois de l'année. Les recettes provenant de cette source ont augmenté de 365 % pour atteindre 18,7 millions de dollars des Etats-Unis. Afin d'encourager le développement du territoire en tant que centre financier international, la réglementation régissant le fonctionnement des établissements off shore a été modifiée en 1991 (voir A/AC.109/1100, par. 64).

71. Dans son rapport sur le territoire pour 1991, la BDC a constaté que les dépôts des banques commerciales avaient augmenté de 8,2 % pour atteindre 344 millions de dollars des Etats-Unis, et que les prêts et avances avaient progressé de 2,1 %, atteignant 165,3 millions de dollars des Etats-Unis. Le ratio des prêts aux dépôts est passé de 50,9 % en 1990 à 48 % en 1991. Pendant les neuf premiers mois de 1991, les prêts commerciaux accordés au secteur du bâtiment ont augmenté de 14,8 % pour atteindre 36,9 millions de dollars des Etats-Unis. Le crédit consortial que quatre banques commerciales ont accordé au gouvernement du territoire pour la construction du complexe destiné à l'administration centrale représentait une grande partie de ce montant. Les prêts immobiliers ont diminué de 47,8 % pour atteindre 9 millions de dollars des Etats-Unis.

72. En février 1992, le Ministre principal par intérim a affirmé dans son discours de présentation du budget que le nombre des sociétés internationales immatriculées s'élevait à 16 000 à la fin de 1991. Il a expliqué la croissance de ce secteur par la conjugaison de plusieurs facteurs, notamment par l'effet positif de l'International Business Companies Act (loi sur les sociétés

internationales) et par l'efficacité et la qualité des services que les spécialistes du secteur privé et les fonctionnaires du Bureau de l'immatriculation fournissaient aux sociétés internationales. On a appris par la suite que M. Michael Holden, ressortissant britannique, avait été nommé au poste d'inspecteur des banques et des sociétés fiduciaires du territoire, dans le cadre du Programme de coopération technique britannique. M. Holden, qui est nommé pour une durée de deux ans, devra veiller à l'application de la réglementation de la Banks and Trust Companies Act (loi sur les banques et les sociétés fiduciaires) adoptée en 1990<sup>35</sup>.

73. En novembre 1992, il a été annoncé que les autorités de pays des Caraïbes et des Etats-Unis avaient décidé d'unir leurs forces dans la lutte contre les activités illégales dans le domaine de l'assurance. Le Commissaire du territoire chargé des assurances a déclaré que l'objectif de la conférence à laquelle il avait participé à Atlanta (Géorgie) le mois précédent était de renforcer la coopération entre les services compétents des différents pays des Caraïbes et des Etats-Unis. Il a noté que la nouvelle législation avait pratiquement mis fin aux activités illégales exercées dans ce sous-secteur. Sur le millier de compagnies d'assurance implantées dans le territoire, une douzaine se livreraient à des activités illégales. Au cours des deux dernières années, 650 sociétés d'assurance, pour la plupart en sommeil, avaient été rayées du registre d'immatriculation. En janvier 1993, 28 autres sociétés d'assurance avaient subi le même sort<sup>36</sup>.

#### H. Tourisme et activités connexes

74. Le nombre total de touristes a atteint 295 332 en 1991, soit une diminution de 7,6 % par rapport à 1990. Le nombre de visiteurs ayant fait une escale et de visiteurs en croisière a baissé respectivement de 20,1 % pour atteindre 147 030 et de 0,9 % pour atteindre 94 295. En revanche, le nombre des touristes venus faire une excursion a augmenté de 3,6 % pour atteindre 47 594 et celui des visiteurs en voyage d'affaires de 2,4 % pour atteindre 6 403. La diminution du nombre des visiteurs en escale s'explique, entre autres, par les conséquences néfastes de la guerre du Golfe au premier trimestre, par la récession que connaissent les principaux marchés touristiques et par la réduction des services de transport de passagers desservant le territoire à la suite du dépôt du bilan de la compagnie aérienne locale Air BVI.

75. La BDC indique que, dans le but d'accroître le nombre de visiteurs ayant fait escale dans le territoire, l'Office du tourisme et les hôteliers privés avaient intensifié leur campagne de commercialisation et de promotion en Amérique du Nord et en Europe pendant le deuxième semestre de 1991. Au cours de l'année, la capacité hôtelière a augmenté de 5,7 % pour atteindre 1 185 chambres environ. La durée moyenne de séjour est passée de 7,3 nuits en 1990 à 8,8 nuits en 1991. En raison de la diminution globale du nombre de visiteurs, les dépenses des touristes ont été estimées à 109,4 millions de dollars des Etats-Unis, soit une baisse de 17,2 % par rapport à 1990.

76. En février 1992, le Ministre principal par intérim a informé le Conseil législatif que le tourisme demeurait la première activité du territoire, que ses liens avec les autres secteurs de l'économie étaient importants et que le gouvernement du territoire devait faire tout son possible pour veiller à ce que ces secteurs productifs restent viables. A ce propos, il a noté que la

subvention versée à l'Office du tourisme serait majorée de 1,87 million de dollars en 1992. Il a réaffirmé que la stratégie commerciale concernant l'Europe viserait notamment à faire mieux connaître le territoire sur ce marché; à nouer des relations avec davantage de voyagistes et à proposer des petites auberges, des villas et des activités de plaisance; et à accroître les avantages que le territoire retirait des programmes touristiques de la Communauté économique européenne dans les Caraïbes.

77. En décembre 1992, le Directeur de l'Office du tourisme du territoire a affirmé qu'il était persuadé que cette saison d'hiver (du 15 décembre 1992 au 15 avril 1993) serait meilleure que celle de l'année précédente. Notant que les hôteliers et les professionnels de la plaisance partageaient son optimisme, il a révélé que l'enquête officieuse menée par l'Office du tourisme sur les réservations était encourageante. L'industrie des bateaux de plaisance affrétés, qui avait vu son activité diminuer en 1991, devrait bénéficier du regain de confiance des consommateurs et de la nouvelle stratégie du gouvernement du territoire visant à attirer les plaisanciers. A titre d'exemple, les réservations d'une des sociétés du secteur étaient en hausse de 30 % par rapport à l'année précédente<sup>32</sup>.

I. Assistance fournie par les institutions spécialisées et d'autres organismes des Nations Unies

78. Le représentant résident du PNUD pour les Caraïbes orientales assume également les fonctions de coordonnateur résident des activités opérationnelles des Nations Unies pour le territoire. Le revenu par habitant étant élevé, le PNUD a fait observer que les négociations sur le statut de contribuant net du territoire se poursuivaient et que le second programme de pays était prolongé pour un an. Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration, lors de sa session extraordinaire de février 1993, le chiffre indicatif de planification du territoire a été fixé à 102 000 dollars des Etats-Unis pour la période 1992-1996<sup>37</sup>.

79. Selon le PNUD, l'assistance extérieure que les organismes des Nations Unies ont fournie en 1991 s'est élevée au total à 76 000 dollars des Etats-Unis et un montant supplémentaire de 20 000 dollars est prévu pour 1992. Cette assistance se répartit comme suit :

(En milliers de dollars E.-U.)

| Organismes des Nations Unies                         | 1991 | 1992 |
|--|------|------|
| Habitat (développement régional)                     | 46   | 20   |
| UNICEF (valorisation des ressources humaines)        | 15   |      |
| PNUD (secteur des ressources naturelles)             | 8    |      |
| Volontaires des Nations Unies (assistance technique) |      |      |
| Total  | 76   | 20   |

#### J. Endettement extérieur et commerce

80. La dette extérieure publique et garantie par le Gouvernement du territoire est passée de 24,2 millions de dollars des Etats-Unis à la fin de 1990 à 30,9 millions de dollars des Etats-Unis à la fin de 1991. Mais les dépenses au titre du service de la dette sont demeurées faibles (1,3 million de dollars, soit 2,5% des recettes du Gouvernement du territoire) en 1991.

81. La valeur des importations du territoire en 1991 a été estimée à 108,3 millions de dollars, contre 135 millions de dollars en 1991. Toutefois, le déficit commercial s'est accru en 1991, les exportations visibles demeurant négligeables et les recettes du tourisme (principale source de recettes d'exportation) ayant baissé de 12,6 %.

#### IV. SITUATION SOCIALE

##### A. Main-d'oeuvre

82. La BDC a signalé en 1991 que la pénurie de main-d'oeuvre possédant les compétences requises par le secteur du tourisme et le secteur financier a continué à représenter l'un des principaux obstacles à la croissance économique du territoire. Il s'imposait donc de redoubler d'efforts pour améliorer la qualité de la main-d'oeuvre, et accélérer l'accès des nationaux à des postes d'exécution technique dans la gestion, et d'encadrement. Sinon, le pays serait de plus en plus tributaire d'une main-d'oeuvre étrangère qui, à cause des envois de fonds à l'étranger et du fait qu'elle utilisait les services et installations locaux, grevait de plus en plus les ressources locales.

83. La BDC indiquait cependant que le Gouvernement du territoire était conscient de ce problème et que les autorités avaient donc l'intention d'améliorer l'accès aux établissements d'enseignement professionnel, d'aménager les programmes scolaires et d'accroître l'efficacité des programmes d'enseignement pour répondre aux besoins du territoire en main-d'oeuvre qualifiée.

84. En 1991, le Gouvernement du territoire a commencé, avec l'aide de donateurs étrangers, à s'attaquer aux problèmes de main-d'oeuvre non qualifiée en développant la formation aux niveaux secondaire et supérieur au Community College des îles Vierges britanniques. Priorité est donnée tout spécialement à des disciplines comme la comptabilité, le merchandising et les finances.

85. En octobre 1992, le Ministre du travail aurait estimé que le nombre d'étrangers employés sans permis en règle se situait entre 800 et 1 000<sup>38</sup>.

##### B. Santé publique

86. Le territoire a continué à être desservi par l'hôpital Peebles situé à Tortola et par un certain nombre de dispensaires répartis dans tout le territoire. Il y a également un hôpital privé.

87. En février 1992, le Ministre principal par intérim a annoncé au Conseil législatif que le Gouvernement étant fermement résolu à assurer le développement social et économique, des crédits avaient été prélevés sur les ressources

locales pour, entre autres, continuer à créer des centres polyvalents dans diverses régions du territoire. Il a également annoncé un programme d'équipement prévoyant des crédits pour la construction et un pavillon psychiatrique et d'une morgue à l'hôpital Peebles. En septembre, il a été signalé que d'importantes améliorations seraient apportées à cet hôpital public de 55 lits dans les quatre années à venir : 20 lits supplémentaires, deux services de réanimation et la rénovation de la maternité. Selon les estimations, le coût de ces travaux serait de 5 à 6 millions de dollars des Etats-Unis<sup>39</sup>.

88. En juin 1991, six cas de syndrome d'immunodéficience acquise (sida) et de maladies associées au sida ont été diagnostiqués dans le territoire. Trois de ces personnes, dont la maladie était très avancée, sont décédées depuis. Lors d'un stage de formation destiné aux agents sanitaires locaux, le Directeur des soins de santé a déclaré que seul un nombre limité d'entre eux avaient été préparés à conseiller les personnes qui faisaient le test de détection du virus d'immunodéficience humaine (VIH). En raison de la pénurie de personnel qualifié, il avait été impossible de procéder à des études de groupe, notamment des groupes à haut risque<sup>40</sup>.

89. En décembre 1992, on a fait savoir que le septième Séminaire annuel des îles Vierges britanniques sur la chirurgie esthétique et la quinzième Conférence médicale annuelle des îles Vierges britanniques se tiendraient dans le territoire du 25 au 29 janvier 1993 et du 1er au 5 février 1993, respectivement. La conférence et le séminaire étaient, comme d'habitude, organisés par l'hôpital Butterworth de Grand Rapids (Michigan), le Gouvernement du territoire et les associations médicale et dentaire des îles Vierges britanniques<sup>33</sup>.

### C. Prévention du crime et drogues

90. Selon des rapports de presse, le nombre d'infractions signalées dans le territoire pendant la période se terminant en juin 1992 a continué à être "extraordinairement bas", mais celui des infractions graves a augmenté tant en 1991 qu'en 1992. Pendant les six premiers mois de 1992, 431 infractions ont été signalées contre 427 pendant la même période en 1991. Mais ces chiffres ne comprennent pas les infractions liées à la drogue. En 1991, le nombre d'infractions signalées était de 762, soit une diminution de 15 % par rapport aux 893 signalées en 1990. Le préfet de police a signalé toutefois que la multiplication des infractions graves pendant les deux dernières années était préoccupante. Pendant la période de six mois se terminant en juin 1992, il y avait eu huit infractions à la réglementation sur les armes à feu (contre quatre en 1991), ainsi que sept attentats contre des commissariats de police (depuis octobre 1991) et plusieurs vols à main armée. Il a par la suite été rapporté que, selon le préfet de police, quatre homicides commis dans le territoire en 1992 (aucun en 1991), étaient liés au trafic de drogues<sup>41</sup>. Cette montée de la criminalité a amené l'Inspecteur général de la police des territoires non autonomes du Royaume-Uni à procéder à une évaluation de la police du territoire.

91. Le 15 mai 1992, le Conseil législatif a adopté un amendement à la Drug Prevention of Misuse Act (loi contre la drogue, prévention et abus) et la loi de 1992 sur les infractions liées au trafic de drogues. Des dispositions ont été prises en vertu de cette dernière loi pour saisir les recettes provenant du trafic de drogues<sup>42</sup>. Il a été signalé en juin 1992 que la United States Drug

Enforcement Agency avait versé 1,8 million de dollars; cette somme constituait la deuxième tranche des avoirs confisqués à des trafiquants de drogues et à des personnes impliquées dans le blanchiment de l'argent de la drogue qui avaient été condamnés aux Etats-Unis<sup>43</sup>.

92. A cet égard, il a été signalé que, comme suite à une décision adoptée à la Conférence ministérielle sur le blanchiment des capitaux du Groupe d'action financière des Caraïbes, tenue à la Jamaïque en novembre 1992, on créerait dans les quatre mois à la Trinité-et-Tobago un secrétariat chargé de surveiller et d'évaluer la lutte contre le trafic de drogues et le blanchiment des capitaux dans les Caraïbes et en Amérique latine. Cette conférence a réuni 70 représentants d'une trentaine de pays des Caraïbes, d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale, d'Amérique latine et d'Europe, ainsi que d'organisations régionales et internationales<sup>44</sup>.

#### V. ENSEIGNEMENT

93. L'enseignement dans le territoire est gratuit et obligatoire pour tous les enfants de 5 à 14 ans. Durant la période examinée, le Gouvernement du territoire a continué à accorder la priorité au renforcement du système d'enseignement. Dans leurs déclarations, plusieurs hauts fonctionnaires et membres du gouvernement ont souligné l'importance du Community College des îles Vierges britanniques pour dispenser la formation nécessaire à la population du territoire. Dans son discours sur le budget, en février 1992, le Ministre principal par intérim a déclaré, en présentant les dépenses ordinaires et les dépenses d'équipement dans le secteur de l'éducation, que le Community College des îles Vierges britanniques dispensait à la majorité de la population du territoire les qualifications nécessaires pour tirer parti des possibilités actuelles et futures. Il a été signalé par la suite qu'entre autres le Community College offrirait un programme de deux ans aux instituteurs. Ce cours serait supervisé par l'Université des Indes occidentales<sup>45</sup>.

94. En décembre 1992, cinq centres de matériels d'enseignement ont été remis au Ministre de l'éducation. Ces centres, qui sont financés par la BDC, l'USAID et le gouvernement du territoire, fourniront aux écoles élémentaires des matériels audio-visuels et informatiques modernes<sup>23</sup>.

#### Notes

<sup>1</sup> Les informations figurant dans le présent document sont tirées de rapports publiés, notamment le Rapport annuel (1991) de la Banque de développement des Caraïbes.

<sup>2</sup> The Island Sun (Tortola), 18 et 20 juin 1992 et 15 août 1992.

<sup>3</sup> Ibid., 2 janvier 1993.

<sup>4</sup> Ibid., 31 octobre et 5 décembre 1992 et 14, 16 et 21 janvier 1993.

<sup>5</sup> The Beacon (Tortola), 26 novembre 1992; voir aussi The Island Sun (Tortola), 28 novembre 1992.

<sup>6</sup> The Island Sun (Tortola), 6 février 1993.

<sup>7</sup> Service de l'information et des relations publiques, communiqué de presse No 262R/92.

<sup>8</sup> The Island Sun (Tortola), 3 décembre 1992.

<sup>9</sup> Ibid., 7, 14 et 21 novembre 1992.

<sup>10</sup> Ibid., 23 janvier 1993.

<sup>11</sup> Ibid., 5 décembre 1992. Voir aussi The BVI Beacon (Tortola), 26 novembre 1992.

<sup>12</sup> Service de l'information et des relations publiques, communiqué de presse No 036R/93.

<sup>13</sup> Caribbean Insight (Londres), vol. 15, No 11, septembre 1992.

<sup>14</sup> The Beacon (Tortola), 12 novembre 1992; voir aussi The Island Sun (Tortola), 14 novembre 1992.

<sup>15</sup> The Beacon (Tortola), 28 janvier 1993.

<sup>16</sup> The Beacon (Tortola), 14 janvier 1993; voir aussi The Island Sun (Tortola), 16 janvier 1993.

<sup>17</sup> Service de l'information et des relations publiques, Communiqués de presse Nos 075R/92, 129R/92, 222R/92, 247R/92, 286R/92 et 288R/92.

<sup>18</sup> Ibid., Communiqués de presse Nos 177R/92, 269R/92 et 004R/93.

<sup>19</sup> La monnaie locale est le dollar des Etats-Unis.

<sup>20</sup> Ibid., Communiqués de presse Nos 047R/92 et 083R/92.

<sup>21</sup> Ibid., communiqués de presse Nos 120R/92 et 241R/92.

<sup>22</sup> The Island Sun (Tortola), 14 novembre 1992.

<sup>23</sup> Ibid., 12 décembre 1992.

<sup>24</sup> The Beacon (Tortola), 10 décembre 1992; The Island Sun (Tortola), 12 décembre 1992.

<sup>25</sup> Service de l'information et des relations publiques, communiqués de presse Nos 173R/92, 009R/93 et 019R/93.

<sup>26</sup> A/C.4/47/SR.5.

<sup>27</sup> The Beacon (Tortola), 17 décembre 1992 et 4 février 1993.

<sup>28</sup> Ibid., 23 juillet 1992.

- <sup>29</sup> Ibid., 17 décembre 1992; The Island Sun (Tortola), 19 décembre 1992.
- <sup>30</sup> The Island Sun (Tortola), 25 avril 1992.
- <sup>31</sup> Ibid., 21 novembre 1992.
- <sup>32</sup> The Beacon (Tortola), 17 décembre 1992.
- <sup>33</sup> Ibid., 10 décembre 1992.
- <sup>34</sup> The Island Sun (Tortola), 16 mai 1992.
- <sup>35</sup> Ibid., 31 octobre 1992.
- <sup>36</sup> The Beacon (Tortola), 5 novembre 1992; voir aussi The Island Sun (Tortola), 23 janvier 1993.
- <sup>37</sup> DP/CP/BVI/2/Extension 1.
- <sup>38</sup> The Beacon (Tortola), 1er octobre 1992.
- <sup>39</sup> The Daily News (îles Vierges américaines), 25 septembre 1992.
- <sup>40</sup> The Beacon (Tortola), 25 juin 1992.
- <sup>41</sup> The Beacon (Tortola), 27 août 1992; voir aussi The Daily News (îles Vierges américaines), 26 novembre 1992.
- <sup>42</sup> The Island Sun (Tortola), 23 mai 1992.
- <sup>43</sup> "Caribbean Insight" (Londres), vol. 15, No 6, juin 1992.
- <sup>44</sup> The Island Sun (Tortola), 14 novembre 1992.
- <sup>45</sup> The Daily News (îles Vierges américaines), 29 juillet 1992.

-----